L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 31 OCTOBRE 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Associés-Propriétaires.
G. F. WEISSE. T. DUPOUY.
DUVERGER. S. KERBY.
N 63, RUE DE CHARTRES.

ÉDITION D'AUJOURD'HUI.
VENDREDI MATIN, 31 OCTOBRE.

POUR LE CONGRÈS.
DEUXIÈME DISTRICT:
T. G. HINE.
TROISIÈME DISTRICT
PRESTON POND Jr.
QUATRIÈME DISTRICT
JOHN BISSELL SMITH.

TRESORIER D'ETAT:
J. N. HAWTHORN,
De la Nlle-Orléans.

AUDITEURS DES COMPTES PUBLICS:
JOHN S. KING,
De St Landry.

SURINTENDANT DES ECOLES PUBLIQUES:
A. B. LAMOS,
D'Ouest Baton Rouge.

LEGISLATURE D'ETAT.
SENATEURS:
JULES LAVERGNE,
M. C. EDWARDS.
REPRESENTANTS.
1er District.
M M Semmons, W S Campbell.
2e District:
Dr L Saunders, James Drummond,
Mose M Kearney.
3e District.
H J Ranney, Jas H Wingfield,
Gerard Stith, M A Foute,
M Wheat, N E Bailey.
4e District.
C M Emerson, F A Lumsden,
O Leblanc
5e District.
Alphonse David, J S Dicnie,
P Maison.
6e District.
Numa Dufour. Louis Surgi
7me District.
Eugène Sirée, Oscar Bonnet.
8me District.
James Brosche, P L Mailloux.
9me District.
John Laidlaw.
10me District.—Lafayette.
Matus Waples, S W Thompson

SHERIF.
JAMES P. FRERET.
CORONER:
JOHN YOUENES.
GREFFIERS DE COUR.
1re Cour—Alfred Moncean.
2me " Theo C. Poole.
3me " O. A. Lebeaun.
4me " J. A. Hopkins.
5me " Raoul G. Rich.
ASSESSEURS:
John Wolfe C E Sagot.
J. B. Chevalier. I N. Philips.
COLLECTEURS DE TAXES D'ETAT:
1er District—Theo Askew
2me " Lafayette Guyol.
3me " T. A. Bagnel.
4me " Samuel Galpin.
JUGES DE PAIX:
Premiere Justice de Paix—L. U. Galenaid.
Constable—J Moppin.
Deuxieme Justice de Paix—C V Pauze
Constable—W C. Gerick.
Troisieme Justice de Paix—Wm H. Hagan.
Constable—Jules Bolarne.
Quatrieme Justice de Paix—E A. Michel
Constable—Jn. McClelland
Cinquieme Justice de Paix—F. C Lavilla.
Constable—M. Hennessy.

Whigs du Sixième District Rapprochement.

Une réunion du Sixième District Représentatif se tiendra Samedi soir au 31 Octobre, au coin des rues Esplanade et Bayou, à l'effet de choisir un candidat pour la Chambre des Représentants, à la place de Mr. Joseph Dupuis, qui refuse la renomination. En conséquence, J. A. Bonvenu, J. Quer, Jr., Jules Bolarne, Jr., et M. John Bell est cordialement invité.

Nous, MM. LOUIS BURGI est choisi à l'unanimité pour représenter le Sixième Arrondissement de Paroisse. Et sur motion, il est résolu que

ONER FORTIER, président.
JEAN SERE, secrétaire.

Association centrale whig du Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans.

Whigs! Hallez-vous! Hallez-vous!

Les membres de cette Association s'assembleront au Coin de la Bourse Et M ses les citoyens de la ville et du District des Etats Unis, à l'exception [illegible] Etats-Unis et Vicksburg, [illegible] à l'effet de ratifier les nominations whigs faites par les deux districts ci-dessus, et de prendre telles autres mesures qu'il sera convenable pour le succès des principes whigs. Les orateurs suivants [illegible]

MM C. Moreliss
C Dufour,
Charles Sirée, et
Edouard Normandin.

Les citoyens de la Nouvelle Orléans et des environs sont invités à être présents.

I. W. COLLINS, Président.

L. STAPP, } Secrétaires.
J. LAVILLE }

Les journaux whigs sont priés de reproduire [illegible]

REVUE POLITIQUE.

La campagne électorale sera courte mais vive. Les whigs sont pleins d'ardeur, d'enthousiasme et de confiance; ils déploient une grande activité et travaillent avec une énergie peu ordinaire à compléter l'organisation de [illegible]. Nous ne l'avons rarement vue plus certaine [illegible] savent que le règne de locofocoisme [illegible] réprobation populaire et ils [illegible] à remplacer leurs adversaires au [illegible].

Ces derniers cependant ont recours à tous les moyens pour faire de nouveau la victime de leur [illegible]. Ils sont si qu'elle est prête à leur échapper [illegible] pour retarder leur chute ils vont partout [illegible] des assertions. Nous avons entendu [illegible] de fraudes énormes commises dans la [illegible] élection des étrangers. Nous regrettons [illegible] avoir pas été témoins de faits extraordinaires qui ont été mentionnés par un journal de cette ville; ils sont si graves, que l'opinion publique a besoin d'être éclairée. Il est impossible que ces manœuvres restent sous le coup de paroles [illegible]. Il faut qu'ils parlent, qu'ils s'expliquent, que la lumière se fasse enfin. Leur [illegible] et le respect qu'ils doivent inspirer l'exigent impérieusement.

Nous n'avons personnellement aucune connaissance de ce qui s'est, dit-on, passé dans quelques-unes de nos cours de district; nous croyons les bruits répandus prématurés de leur existence; il importe à la dignité de la magistrature qu'ils soient l'objet d'une rigoureuse enquête. Les parties inculpées doivent effectivement, si elles sont innocentes, la demander, la solliciter, pour se laver aux yeux de leurs concitoyens. Des fraudes du genre de celles qu'on signale aujourd'hui ont motivé, il y a quelques années, la mise en accusation et la condamnation d'un juge de Lafayette. Tout le monde a applaudi au juste châtiment qui atteignait un magistrat prévaricateur. Les hautes fonctions qu'on exerce étaient oubliées; puisque elles ne se recouvrent. Cependant les révélations [illegible] ses confrères sont vénales frapper les [illegible] se stupéfier. Sont-elles vraies! Sont-elles mensongères? Voilà ce que l'on se demande de toutes parts, voilà ce qu'il importe d'éclaircir.

Il est encore une chose dont nous sommes [illegible] reconnaître dans la ville les paisibles [illegible] de [illegible] qui ont succombé [illegible] dernière épidémie, pour les faire servir à la prochaine élection. De la part de nos adversaires nous devons nous attendre à tout, et nous ne serons pas étonnés de rencontrer [illegible] 7 novembre, plus d'un pauvre diable [illegible] nous croyons encore. De nombreuses victimes ressusciteront ce jour-là pour aller voter en faveur des candidats locofocos. Elles reposeront sur la terre sous la forme d'émigrants [illegible] débarqués, et si on les interroge, on pourrait répondre en toute vérité qu'elles viennent de l'autre monde.

Les whigs sont avertis; qu'ils se tiennent en [illegible] garde et qu'ils mettent dedans avorter les [illegible] manœuvres auxquelles ont recours [illegible] adversaires. Nos chances de succès sont [illegible] excellentes. La résistance contre les [illegible] et la chaque qui les gouvernes est si vive [illegible] nous savons, selon toute probabilité, une [illegible] majorité à la Législature. Quant à nos [illegible] de Paroisse, nous ne doutons ni de l'élection de M. Ernest ni de celle de M. Youenes; [illegible] candidats sont trop populaires et trop [illegible] pour essuyer un échec.

Le candidat whig pour le Congrès dans le deuxième district obtiendra un vote formidable. Toutes nos amis politiques qui avaient [illegible] pour protester contre la désignation de M. [illegible] sont revenus à de meilleurs sentiments et [illegible] soutiennent aujourd'hui ce dernier. Nous [illegible] avec plaisir son nom arboré au haut des [illegible] de deux ou trois journaux qui auparavant [illegible] pas qu'à présent négligé de l'y [illegible].

Dans le premier district l'élection de M. Gayarré, candidat indépendant, nous paraît certaine. Nous avons déjà de bien motifs qui nous portent à l'appuyer auprès de nos amis. N'ayant pas le caractère whig, notre devoir est de faire essayer sa défaite sur lendemain en contribuant à l'élection d'un citoyen qui, malgré son titre de démocrate, a rompu ouvertement avec les meneurs de son parti, et ne peut se concentrer de [illegible] de la convention locofoco. M. Gayarré sera soutenu par des whigs et par des démocrates; ces derniers lui donneront avec d'autant moins de scrupule leurs suffrages, qu'ils y sont autorisés par leur propre organe. Le *Courrier*, en effet, ayant à défendre M. Genois qui l'était porté candidat il y a quelques années contre M. Rouen, [illegible] dans son numéro régulière, a été formellement que l'ex-recorder de la district ne saurait être blamé jusqu'à ce qu'il ait pu [illegible] de Wing contre M. Rouen. Or la position de M. Gayarré est identiquement la même que celle de M. Genois. Il n'y a pas de candidat whig contre M. Daubon, et rien n'empêche par conséquent les démocrates les plus rigoureux de voter en toute conscience pour le candidat indépendant. Si les amis politiques de M. Genois n'ont pas eu tort de le soutenir en 1849, les amis politiques de M. Gayarré peuvent aussi bien soutenir celui-ci en 1851. M. Gayarré n'est parti candidat avant que les conventions whig et démocratique eussent fait leurs choix; il est descendu le premier dans l'arène que vient d'abandonner le candidat Whig et où il reste en présence de candidat régulier des locofocos. Est-il donc, pour nous servir du langage de Gayarré, un rapt démocratie qui puisse blâmer M. Gayarré de se porter candidat lorsqu'il n'y a pas de whig dans l'arène?

Mais comme on pourrait douter de l'exactitude de notre citation nous allons reproduire tout un paragraphe de l'article consacré par le *Courrier* du mercredi à la défense de M. Genois:

«En 1843, dit il, M. Fr. Hertzog, alors recorder de la Première Municipalité, mourut.—Les whigs firent choix de M. Gustave Cresat pour candidat à cette vacance, et les démocrates choisirent M. Joseph Dupuis. Ce dernier fut élu à une majorité de 189 à 190 voies dans une municipalité qui alors était fortement whig. En 1846, M. Rouen, remettre nommé au Sud district, fut élu comme candidat régulier des démocrates pour la place de recorder de la 1ère municipalité. M. Genois fut nommé candidat régulier whig; *par conséquent le parti whig n'eut rien à reprocher à la conduite de M. Genois.* En 1850, M. Génois donna sa démission et M. Rouen fut nommé pour remplir la vacance qui en résultait. A l'élection régulière suivante ces deux messieurs furent encore candidats l'un contre l'autre, et M. Genois fut élu de nouveau. Voilà, si nous ne nous trompons, les circonstances auxquelles le *Crescent* fait allusion. *Mais nous ne sommes aucunement qui pensons blâmer M. Genois d'être parti candidat après qu'il n'y eut aucun candidat régulier whig, M. Génois ne serait dans les deux occasions citées de sortir pour cette place.»*

Voilà certes un terrible coup porté à la candidature de M. Daubon et l'organe locofoco ne pouvait mieux recommander M. Gayarré aux membres de son parti. M. Gayarré ne fera qu'imiter l'exemple de M. Genois, et puisque celui-ci en lieu de reproches ne mérite que des éloges, il faudra également en décerner au candidat indépendant pour le Congrès.

Nous allons voir si le *Courrier* osera recommander M. Daubon à son parti et engager les démocrates à s'éloigner de M. Gayarré. Cela lui devient tout simplement impossible.

EUROPE.

Nouvelles par le Canada.

Le steamer Canada est arrivé à Halifax dans la matinée du 13 courant, avec des dates de Liverpool jusqu'au 1er du mois. Les seuls qu'il apporte sont conséquemment d'une semaine plus récentes que celles de l'*Arabia*.

Ses dépêches nous ont déjà transmis le sommaire des nouvelles: nous allons cependant tâcher de compléter notre bulletin télégraphique par les détails que nous trouvons dans les journaux du Nord.

Un terrible ouragan a soufflé sur les côtes d'Angleterre et de Hollande, le 25 et le 26 du mois dernier. Les sinistres ont été nombreux. Un steamer parti d'Amsterdam s'est perdu dans le Zuyderzée et plusieurs matelots et passagers ont péri. Le paquebot américain *Nova Scotia* a échoué dans le Mersey, et plusieurs de ses passagers se sont noyés. L'*Ameriea*, parti pour San Francisco, a été jeté à la côte près de Southport. Plusieurs autres bâtiments ont essuyé de graves avaries. Le *Southerner*, allant de Glascow à New-York, a sombré sous voiles le 10 septembre.

Le gouvernement français a, dit-on, reçu des empereurs d'Autriche et de Russie, une communication dans laquelle ils protestent de leur sincère désir de maintenir la paix. On croit que l'affaire Kossta a occupé les deux monarques dans les conférences qu'ils ont eues à Olmutz.

Le vieux parti turc à Constantinople cherche à familiser les Musulmans: ses chefs disent ouvertement au peuple que la guerre contre la Russie est commandée par le Koran. On craint que les dispositions pratiques du divan ne soient pas conformes à celles des populations, et évidemment [illegible] est probable aux dernières dates que les ambassadeurs anglais et français avaient donné l'ordre aux commandants des escadres combinées de faire entrer quatre frégates à vapeur dans les Dardanelles. Ces navires sont en mouvement à l'entrée du face de Constantinople. L'amiral Dundas a reçu pleinement l'ordre de conduire toute son escadre à Constantinople.

Le rejet par le Czar des modifications demandées par le Sultan n'a pas causé à Constantinople l'explosion à laquelle on s'attendait. Le peuple est resté calme, et il n'y a pas eu de crise ministérielle.

Les fêtes de Buriam n'ont donné lieu à aucun désordre.

On assure que la Russie, si les puissances médiatrices parviennent à régler à l'amiable la différend existant entre le czar et le sultan, demandera la cession d'une province turque, pour être indemnisée des frais extraordinaires que lui a causés l'occupation des principautés. En attendant, le czar continue à diriger de nouvelles forces sur le Danube.

Rien de nouveau en Angleterre. Des meetings ont été convoqués dans plusieurs villes pour sympathiser avec les chrétiens grecs, mais il ne s'y est porté que peu de monde, ces assemblées étant manifestement sous des démonstrations dégénérer en faveur de la Russie.

Le bruit a un moment couru à Paris que le ministre russe avait demandé ses passeports, et que l'Autriche avait fait savoir officiellement aux gouvernements anglais et français que si, dans l'éventualité d'une guerre, ils se rangeaient du côté de la Turquie, elle se verrait obligée de faire cause commune avec la Russie et d'occuper la Servie.

L'entre invention, qui n'est pas moins importante que la précédente, est la nouvelle presse de M. Hoe (Peter Smith), éléguée de New-York, et Français de naissance. Cette presse spéciale, à 4 tours, en moyenne, trente mille feuilles à l'heure imprimées des deux côtés.

D'une manœuvrières des principes de Napoléon, telle qu'ils sont appliqués par Mac, avec de nouvelles dispositions simples et élégantes, propres à l'inventeur.

Les armes de recte et de verso sont attachées à un grand cylindre central. Le papier forme une seule bande, en qui économise déjà la travail, détaché, dans les presses ordinaires, à tour tourne les feuilles séparées. Cette bande n'est pas en forme de rouleau, mais pliée comme une pièce de drap, en va et vient.

Une presse de moyenne grandeur pourra [illegible] quatre mille feuilles, et trois hommes suffisent à son service; encore deux de ces hommes n'auront ils qu'à porter et à multiplier le papier.

Les deux côtés sont imprimés successivement. Un mécanisme puissant alors la bande [illegible] des contours; la détourne en feuilles; puis un autre appareil les plie en plus toutes prêtes pour le porteur. Des comptoirs, afin de pouvoir retourner le papier malgré son humidité [illegible] les [illegible] de degré de sec. Ce détail [illegible] nécessité une difficulté qui avait toujours entravé l'impression sur feuilles mouillées.

Les machines exposées par cet ingénieux [illegible] de [illegible] ont été [illegible] de [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]